



Préparation Habilitation Electrique BS-BE Manoeuvre

Article R4544-9

Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

Article R.4544-10

Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer. « Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées.



Public Visé

Tout salarié en entreprise effectuant des interventions de remplacement et de raccordement sur des ouvrages électriques et à qui l'employeur doit délivrer une habilitation de type BS.
Intervention élémentaire sur des circuits terminaux (maxi 400 V et 32 A courant alternatif) comme remplacement et raccordement de chauffe-eau, convecteurs, fusible BT, socle de prise de courant, interrupteur etc.
Tout salarié qui peut être amené à manœuvre un dispositif de protection (disjoncteur, différentiel) à la suite d'un dysfonctionnement.



Prérequis

Savoir lire, écrire et parler français
Avoir 18 ans

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

La formation à l'habilitation électrique BS BE Manœuvre permet de connaître le risque électrique et savoir mettre en œuvre les procédures de travail en sécurité conformément à la norme NF C18-510 version 2012. Préparation initiale à l'habilitation électrique BS BE Manœuvre pour le personnel non électricien qui doit effectuer des interventions de remplacement et de raccordement sur des installations électriques ou travaux d'ordre électrique, et effectuer des manœuvre d'exploitation.

Parcours pédagogique

IDENTIFIER LES OBJECTIFS ET ETAPES DE LA FORMATION

- Vérification du respect des prérequis
- Présentation de l'organisme de formation et des moyens matériels
- Présentation de la formation
- Modalités pratiques
- Tour de table

MODULE TRONC COMMUN

- Grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.).
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Noms et limites des différents domaines de tension.
- Zones d'environnement et leurs limites.
- Principe de l'habilitation électrique.



- Définition des symboles d'habilitation.
- Prescriptions associées aux zones de travail.
- Equipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique.

MODULE INTERVENTION DE REMPLACEMENT ET RACCORDEMENT (BS)

- Limites de l'habilitation électrique BS (Autorisations, interdits, etc.).
- Fonctions des matériels électriques des domaines BT et TBT.
- Moyens de protection individuelle et limites d'utilisation.
- Séquences de mise en sécurité d'un circuit :
 - *Mise hors tension pour son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation),*
 - *Vérification d'Absence de Tension (VAT),*
 - *Remise sous tension.*
- Mesures de prévention à observer lors d'une intervention (délimitation, signalisation la zone d'intervention).
- Préparation, organisation et mise en œuvre des règles de sécurité lors d'une intervention de :
 - *Remplacement de fusible, de lampe ou d'accessoire,*
 - *Raccordement hors tension.*
- Analyse des risques.
- Application sur maquette pédagogique.
- Validation des acquis

MODULE CHARGE D'OPERATIONS SPECIFIQUES (BE MANŒUVRE)

- Limites de l'habilitation électrique BE Manoeuvre (Autorisations, interdits, etc.).
- Architecture électrique, fonctionnement et utilité d'un dispositif de protection (disjoncteur, différentiel..)
- Préparation, organisation et mise en œuvre des règles de sécurité lors d'une intervention de recherche de panne simple.
- Visite des installations électrique.
- Mise en application pratique.
- Validation des acquis

BILAN ET SYNTHESE DE LA FORMATION

Synthèse et clôture du stage

- Rappel de l'importance de la prévention des risques.

Méthodes pédagogiques

Formation théorique via PowerPoint et vidéos, exercices pratiques sur un coffret pédagogique représentant une installation type.

Moyens pédagogiques

Une salle de formation (assez grande pour pratiquer les gestes et exercices), équipée de tables, chaises et tableau blanc. Ordinateur, vidéo projecteur, mallette électrique pédagogique.



Qualification Intervenant-e-s

Professionnel de la prévention des risques électriques.

Méthodes et modalités d'évaluation

Les compétences sont évaluées par le formateur selon les modalités définies par la recommandation de la NFC 18-510, à travers une évaluation pratique et un questionnaire théorique. Le stagiaire ne doit pas commettre d'erreur grave durant l'évaluation pratique et réussir l'évaluation théorique pour obtenir un avis favorable du formateur et pouvoir être habilité par son responsable.

Moyens à mettre en œuvre

Si formation en intra entreprise (site client) : salle équipée de tables / chaises suffisamment grande pour permettre la réalisation des exercices pratiques, rétroprojecteur et écran pour projeter, rendre disponible une installation électrique pour la visite de site.

Coût de la formation

A partir de 1200€ (nous consulter pour plus de précision)

Modalités d'Accessibilité

Le gérant est à la disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités d'adaptation des formations et le cas échéant les orienter vers nos partenaires.



Durée

14 heures



Effectif

De 2 à 10 personnes

Contactez nous

Cédric Nabeth
Gérant

06 23 31 82 31
cedricnabeth@gmail.com